

# \* Gazons méditerranéens amphibies longuement inondés (*Preslion*)

3170\*

2

\* Habitat prioritaire  
CODE CORINE 22.342

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles

Habitat de l'étage thermoméditerranéen.

Habitat des mares et des ruisseaux temporaires trop profonds (plus de 40 cm) pour permettre le bon développement des associations des mares temporaires à Isoètes (*Isoetion*) et trop secs, en été, pour celles des communautés à grandes Laiches (*Magnocaricion*).

Substrats non calcaires oligotrophes.

Submergées pendant une grande partie de l'hiver et du printemps, les associations du *Preslion* sont entièrement hors de l'eau en été.

### Variabilité

La variabilité de cet habitat est faible, seuls deux associations et un groupement ont été décrits dans des secteurs géographiques différents :

- **association** ouest-franco-méditerranéenne à **Menthe des cerfs** [*Preslietum cervinae*] ;
- **association** centre-franco-méditerranéenne à **Menthe des cerfs et Trèfle faux-pied-d'oiseau** [*Preslio cervinae-Trigonelletum ornithopodioidis*] ; toutes les stations où l'on pouvait rencontrer cette association ont disparu ;
- **groupement** est-franco-méditerranéen à **Armoise de Molinier** (*Artemisia molinieri*).

### Physionomie, structure

Le *Preslion* est dominé par des hémicryptophytes et des thérophytes. Au sein des hémicryptophytes, la Menthe des cerfs est l'espèce qui montre le plus fort degré de recouvrement ; le Lotier très étroit domine chez les thérophytes. La physionomie de la végétation varie fortement au cours du cycle, les associations atteignant leur développement optimal en fin de printemps : aux prairies submergées d'hydrophytes (*Callitriche*, *Nitella*) succèdent en fin d'hiver des prairies humides assez diversifiées de hauteur comprise entre 10 et 40 cm. Ces communautés couvrent des surfaces souvent faibles (de l'ordre du mètre carré), limitées au centre des mares (mares de Roque-Haute), ou de plus grandes surfaces (plusieurs hectares au lac Gavoty).

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

<i>Callitriche brutia</i>	Callitriche pédonculé
<i>Mentha cervina</i>	Menthe des cerfs
<i>Trifolium ornithopodioides</i>	Trèfle faux-pied-d'oiseau
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier très étroit
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Baldellie fausse-renoncule
<i>Oenanthe globulosa</i>	Oenanthe globuleuse
<i>Artemisia molinieri</i>	Armoise de Molinier
<i>Ranunculus trichophyllus</i>	Renoncule lâche
<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique faux-mouron
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude

## Confusions possibles avec d'autres habitats

Absence d'informations.

## Correspondances phytosociologiques

Communautés méditerranéennes longuement inondées des eaux profondes : alliance du *Preslion cervinae* (non reconnue par le *Prodrome des végétations de France*).

## Dynamique de la végétation

Comme toutes les alliances des *Isoetalia*, le *Preslion* est conditionné par la profondeur et la présence temporaire de l'eau. La profondeur plus importante limite les risques d'envahissement par les ligneux, mais les héliophytes peuvent alors coloniser les parties profondes des mares (Scirpe maritime, *Bolboschoenus maritimus*, Massettes, *Typha* spp., Roseau commun, *Phragmites australis*) pour former des roselières.

Au cours du cycle hydrologique se succèdent des espèces avec des formes de croissance submergées (hydrophytes strictes et amphibies en phase aquatique), une végétation amphibie et une végétation terrestre.

La composition spécifique de la végétation peut varier entre années en fonction des conditions d'inondation (dates, profondeur). Les hydrophytes peuvent être totalement absentes une ou plusieurs années. Pendant les années sèches, les espèces des niveaux topographiques supérieurs peuvent apparaître, depuis les formations à Isoètes par exemple, ou depuis les milieux périphériques, donc avec une grande variabilité entre sites.

## Habitats associés ou en contact

On retrouve classiquement deux habitats à proximité du *Preslion* : à une profondeur plus faible, les groupements des mares temporaires à Isoètes (*Isoetes* spp.) (*Isoetion*, habitat 3170\*-1) et, à une profondeur plus élevée, lorsque les mares s'assèchent tardivement en été, les communautés à grandes Laiches (*Magnocaricion elatae*, Cor. 53.2). On retrouve dans le *Preslion* des espèces communes à ces deux habitats.

## Répartition géographique

Cet habitat est strictement méditerranéen.

Le *Preslietum cervinae* est relativement fréquent en Languedoc : outre le plateau de Roque-Haute, il s'étend de manière diffuse sur toute la basse plaine languedocienne, occupant avec des herbacées vivaces les fonds de ruisseaux (temporaires), les mares temporaires et les lavognes (à l'exclusion des zones de montagne).

Le *Preslio-Trigonelletum* était uniquement présent en costière nîmoise mais a complètement disparu dans les années 70.

Le groupement à Armoise de Molinier est localisé dans le Var (marais de Gavoti à Besse et lac Redon à Flassans).

En Crau humide, la présence de *Preslia cervina* est attestée, mais, en l'absence d'études récentes, l'appartenance de ce groupement au *Preslion* reste incertaine.



## Valeur écologique et biologique

Cet habitat présente une très forte originalité, en particulier du fait de sa rareté : le nombre de sites existant en France est très faible et un grand nombre d'entre eux ont été détruits. La valeur écologique doit être évaluée à deux niveaux : la mare et la formation végétale (habitat). La valeur écologique de l'habitat est proche de celle des mares temporaires à Isoètes ; le nombre d'espèces végétales y est généralement plus faible du fait de la profondeur supérieure. La valeur pour les peuplements faunistiques doit être jugée à l'échelle de la mare (valeur forte pour les invertébrés, comme pour les mares à Isoètes).

Espèces protégées au niveau national et inscrites au livre rouge de la flore menacée de France (espèces prioritaires) : Fougère d'eau pubescente à quatre feuilles (*Marsilea strigosa*), Renoncule à fleurs latérales (*Ranunculus lateriflorus*).

Espèces protégées au niveau régional et inscrites au livre rouge de la flore menacée de France (espèces prioritaires) : *Artemisia molinieri* (PACA), *Mentha cervina* (PACA).

Espèces protégées au niveau régional : *Sisymbrella aspera* (Rhône-Alpes), *Trifolium ornithopodioides* (Languedoc-Roussillon).

### Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

UE 1429 - *Marsilea strigosa*, la Fougère d'eau pubescente à quatre feuilles.

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

Tous les états encore existants sont à privilégier, en raison de l'extrême rareté de cet habitat au niveau national : *Preslietum cervinae*, groupement à *Artemisia molinieri*.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

### Tendances évolutives

Toutes les stations du *Preslio-Trigonelletum* ont disparu à la suite de drainages et de mises en culture. Les deux stations à *Artemisia molinieri* sont menacées, l'une par des activités agricoles, l'autre par l'urbanisation du bassin versant et l'altération de la qualité des eaux.

### Menaces potentielles

Les causes d'altération ou de dégradation sont multiples et s'exercent à des niveaux écologiques variables. Dans la plupart des cas les conséquences ne sont connues que de façon superficielle et mériteraient une étude des impacts et potentialités de restauration :

- substitution par infrastructure (irréversible) : routes, constructions, etc. ;
- modifications hydrauliques par assèchement-drainage ou au contraire mise en eau permanente. Les modifications hydrauliques sont parfois réversibles mais les possibilités de restauration de l'habitat et de sa composition floristique sont faibles ;
- modification de la qualité des eaux : sensibilité plus forte des espèces de la phase aquatique, dans la phase terrestre, l'eutrophisation conduit probablement à la dominance des héliophytes. Le développement d'héliophytes peut conduire à la disparition de l'habitat et à l'accumulation de matière organique.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Cet habitat ne présente pas de potentialité intrinsèque de développement économique, ou seulement très faible, par le pâturage extensif.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Cet habitat dépend du maintien du fonctionnement hydrologique, de la qualité des eaux et, au moins dans certains cas, d'une pression de pâturage permettant la limitation des héliophytes compétitives.

### Modes de gestion recommandés

#### ● Recommandations générales

La dégradation des habitats est liée le plus souvent à des usages nouveaux ou des abandons d'utilisation des milieux affectant la production (hydrologie, nutriments) ou la structure de la végétation (pâturage). Il est recommandé de veiller à l'équilibre des usages et de la dynamique de la végétation.

Les recommandations de gestion sont à faire à l'échelle de l'unité hydrologique de la mare : conserver le fonctionnement hydrologique et maintenir un régime de perturbation par le pâturage lorsque cela est possible.

● **Opérations de gestion courante contribuant au maintien des états à privilégier**

Le pâturage peut faciliter le maintien de cet habitat en limitant la progression des ligneux et des herbacées vivaces (cypéracées, joncacées et poacées...) susceptibles de dominer les espèces qui le composent. Il doit cependant rester modéré car une surexploitation pourrait modifier l'organisation des communautés. Historiquement se pratiquait un pâturage ovin, aujourd'hui remplacé par un pâturage bovin dont on ne connaît pas bien les conséquences sur ce type d'habitat (pas d'études ni de données disponibles, mais l'on sait que les bovins rentrent plus facilement dans l'eau, avec un impact plus fort sur le substrat, tandis que les moutons consomment davantage de ligneux). Les dégagements manuels sont à privilégier lorsqu'il s'agit de freiner la dynamique de certains ligneux pouvant compromettre le maintien de ces pelouses.

L'alternance d'une phase sèche et d'une phase aquatique est un élément clé de la conservation de la valeur patrimoniale des marais temporaires. Quand elle existe encore, cette alternance doit être conservée : si donc le régime hydrique est maîtrisé par l'homme, des objectifs de gestion doivent être définis puisque les dates et durées d'inondation déterminent les communautés végétales obtenues.

**Autres éléments susceptibles d'influer sur les modes de gestion de l'habitat**

Présence d'espèces à grande valeur écologique : *Marsilea strigosa* et *Ranunculus lateriflorus*.

**Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer**

Suivi de la dynamique des communautés des mares temporaires :

- mieux comprendre la dynamique des diverses ceintures de végétation par rapport au régime hydrique des mares ;
- suivre les phénomènes d'atterrissement en liaison avec les diverses perturbations environnantes ;
- étudier les conséquences des divers niveaux de pâturage et de l'impact des populations de Sangliers (*Sus scrofa*) sur la dynamique des communautés végétales.

Expérimentations éventuelles de gestion ou de restauration à entreprendre, voire de création dans des situations favorables.

**Bibliographie**

AUBERT & LOISEL, 1971.  
BRAUN-BLANQUET & al., 1952.  
GRILLAS & ROCHE, 1997.  
LOISEL, 1976.  
MÉDAIL & al., 1998.  
OLIVIER & al., 1995.  
QUÉZEL & al., 1966.  
RIVAS GODAY, 1970.